

07 juin 2012 -18:22

Fêtez la Journée internationale des Archives !

A l'occasion de la Journée internationale des archives 2012, les Archives de l'État à Arlon, à Saint-Hubert et à Mons ouvrent exceptionnellement leurs portes au public ce samedi 9 juin. Venez donc découvrir la richesse du patrimoine archivistique conservé et la réalité d'une profession mal connue !

Aux Archives de l'État à Arlon et à Saint-Hubert, des visites guidées sont prévues à 10h et à 14h sur le thème : « Droits et devoirs des autorités publiques et du citoyen ». Les Archives de l'État feront découvrir aux visiteurs les magasins d'archives (exceptionnellement ouverts) et les différents aspects du métier d'archiviste, au service des administrations et du citoyen.

Le public associe souvent, avec raison, les archives avec l'histoire. Mais avant d'être des témoignages historiques, les archives sont d'abord des documents à usage administratif et juridique. Elles servent quotidiennement au bon fonctionnement des administrations et font état des droits civils, juridiques et politiques du citoyen. Dès lors, leur bonne gestion et l'assurance d'une conservation pérenne deviennent essentielles dans la vie des individus et de la société. Une invitation toute particulière à venir rencontrer les archivistes est donc adressée aux agents des administrations et aux responsables, administratifs et politiques.

Les Archives de l'État à Arlon et à Saint-Hubert sont chargées d'appliquer la législation sur les archives dans la province de Luxembourg. Elles veillent notamment à ce que les autorités publiques gèrent correctement leurs archives, permettant ainsi aux citoyens l'accès aux documents de l'histoire.

Aux Archives de l'État à Mons, des visites guidées seront organisées toutes les heures de 9h à 16h. La visite permettra de découvrir les différents espaces qui constituent un dépôt d'archives : la salle de lecture, mais aussi les locaux d'archives, qui doivent répondre à des normes strictes pour garantir la conservation à long terme des documents.

Divers documents particulièrement remarquables seront présentés afin d'illustrer les ressources des Archives de l'État à Mons, en particulier pour l'histoire locale. Le public pourra également assister à la démonstration du logiciel d'accès aux documents numérisés.

Les Archives de l'État à Mons conservent un riche ensemble documentaire qui en font un lieu de mémoire exceptionnel pour la province de Hainaut. Ce patrimoine unique est mis à la disposition du plus grand nombre de nos concitoyens. Par les nombreux services qu'elles rendent au public, les Archives de l'État à Mons sont un espace d'accueil, de recherche et de rencontres pour tous ceux qu'intéresse, à des titres divers, l'histoire de la région.

En tant qu'institution scientifique de l'État fédéral, les Archives de l'État à Mons, à Arlon et à Saint-Hubert s'enrichissent des versements réguliers des administrations publiques existant sur le territoire de leur ressort (cours et tribunaux, enregistrement, notaires, communes, CPAS, fabriques d'église, etc.). Les fonds conservés par les Archives de l'État s'accroissent également de dons, dépôts ou achats d'archives privées (familles, individus, entreprises, associations, etc.).

Infos :

- Archives de l'État à Arlon : Parc des Expositions, 9 - 6700 Arlon - 063 22 06 13 - archives.arlon@arch.be
- Archives de l'État à Saint-Hubert : Ancienne abbaye de Saint-Hubert - Place de l'Abbaye, 12 - 6870 Saint-

Hubert - 061 61 14 55 - archives.saint-hubert@arch.be

- Archives de État à Mons : Avenue des Bassins, 66 - 7000 Mons - 065 40 04 60 - archives.mons@arch.be

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be